

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet 24.044	Date du dépôt 21.09.2024	Heure du dépôt 14h30	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 28 octobre 2024			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : UDC		
Titre : Contrôle des deux roues électriques, Neuchâtel peut le faire, et La Chaux-de-Fonds ?		
Contenu (questions posées au Conseil communal) :		
Incivilité des deux-roues, à quand une campagne de sensibilisation et pour les cas graves de répression ?		
Développement (commentaire aux questions – ne sera pas intégré à l'ordre du jour) :		
Le 3 juillet 2024, la police neuchâteloise conjointement avec la Ville de Neuchâtel ont prêté une attention toute particulière aux trottinettes électriques et aux vélos électriques également. Ceci a été relaté par le journal local dans son édition du 24 juillet 2024. Au total, 92 engins dont 26 trottinettes ont été contrôlés. 9 dénonciations ont été délivrées pour non-respect des règles de circulation routière. La police a également délivré des flyers de prévention aux utilisateurs arrêtés. Le groupe UDC souhaite savoir si une telle campagne sera menée à La Chaux-de-Fonds au vu des délits toujours plus fréquents.		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) : Non		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Jean-Pierre Brechbühler		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jennifer Angehrn		
Jean-Denis Christen		
Roland Galley		
Vincent Pittet		
Lucas Tanner		
Ludovic Gerber		
Lukas Räss		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch